

OREFQ

info

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DES QUALIFICATIONS DE LORRAINE

Sommaire

Édito 1

Dossier 2 à 11

L'accueil des jeunes par le réseau des missions locales et des PAIO au 31 décembre 2007

Brèves 12

OREFQ

Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy

Tél : 03 83 98 37 37

Fax : 03 83 98 98 78

E-mail : contact@orefq.fr

Site : www.orefq.fr

Directeur de la publication :

Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :

Pascal BAUGER

Catherine FILPA

Fabienne JIMENEZ

René KRATZ

Alexandre PARMENT

Angélique PEPIN-VIADER

Ousmane SOW

Conception charte : Phonem (Nancy)

PAO : OREFQ

Imprimerie : Saint-Jacques (Lunéville)

Dépôt légal : Octobre 2008 - ISSN 1240-1951

édito

A la date du 31 décembre 2007, près de 37 000 jeunes sont en contact avec le réseau d'accueil des Missions locales et PAIO de Lorraine. Cet effectif est en légère baisse par rapport à l'année précédente (- 2.8 %).

54 % de ces jeunes sont sans diplôme mais peu d'entre eux accèdent aux formations par apprentissage et aux contrats de professionnalisation qui pourraient les aider à s'insérer dans la vie professionnelle tout en acquérant une qualification reconnue.

Dans certains territoires, les principaux acteurs de l'accueil/orientation/accompagnement et de l'éducation commencent à s'organiser pour bâtir des réponses adaptées aux besoins exprimés par ce public. Dans l'immédiat, cette mobilisation conduit à une meilleure appréciation de la population que représentent ces jeunes au statut incertain, qui ne sont plus des élèves sans pour autant être considérés comme des travailleurs.

Les données livrées dans le présent bulletin attestent d'une situation toujours aussi précaire d'une partie de la jeunesse, confrontée à des problèmes de logement, de revenus, d'éducation et d'emploi.

L'accueil des jeunes par le réseau des Missions locales et des PAIO au 31 décembre 2007

Une baisse liée à la démographie

Au 31/12/2007, près de 37 000 jeunes lorrains étaient en contact avec les 20 missions locales et PAIO du territoire contre 38 000 en 2006, soit une baisse de 2,8 % des effectifs (cf. graphique n°1). La forte augmentation des effectifs en contact avec les missions locales et PAIO à partir de 2005 ne peut pas être imputée au chômage des jeunes qui était en décline à cette période (à l'instar de ce qui se passait pour les 26 ans et plus). Elle était davantage le résultat de l'accroissement des moyens d'accueil accordés aux structures lors de la mise en place du CIVIS au 2^{ème} semestre 2005. Toutes les structures ont alors repensé leur organisation pour accueillir de façon continue et régulière les jeunes (augmentation des permanences d'accueil, multiplication de la

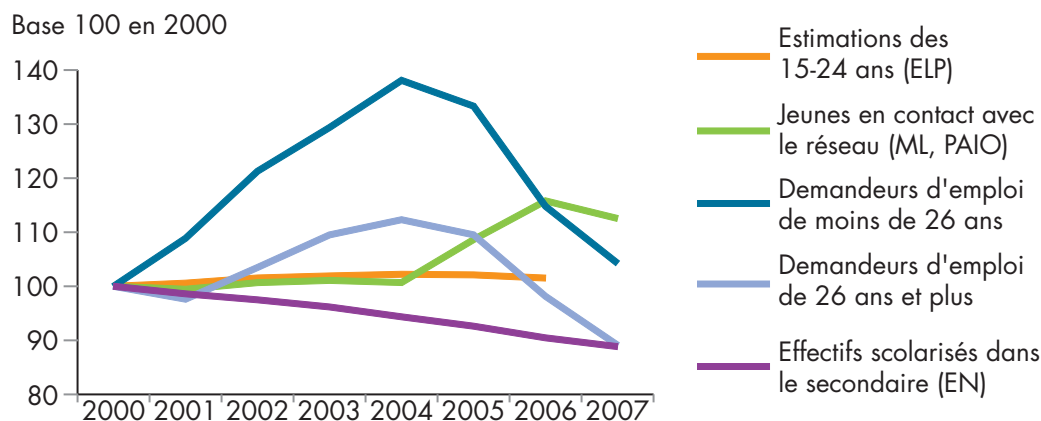
fréquence des contacts, intensification du suivi liée à l'entrée des jeunes dans certains programmes, etc.).

Cependant, il semble qu'on atteigne en 2007 un certain pallier et le recul des effectifs en contact depuis l'année dernière s'expliquerait par un phénomène démographique déjà lisible dans la baisse continue depuis plus de 10 ans des effectifs scolarisés dans le secondaire.

Seule la Meurthe-et-Moselle se démarque fortement par rapport aux trois autres départements. Le saut observé en 2004 y est de moindre ampleur et les effectifs de jeunes en contact restent en deçà du niveau observé en 2000 (cf. graphique n°2). Cependant, la fusion en majeure partie de la mission locale de Vandoeuvre avec celle de Nancy a certainement perturbé la fréquentation du réseau sur la zone d'emploi fin 2006.

Graphique 1

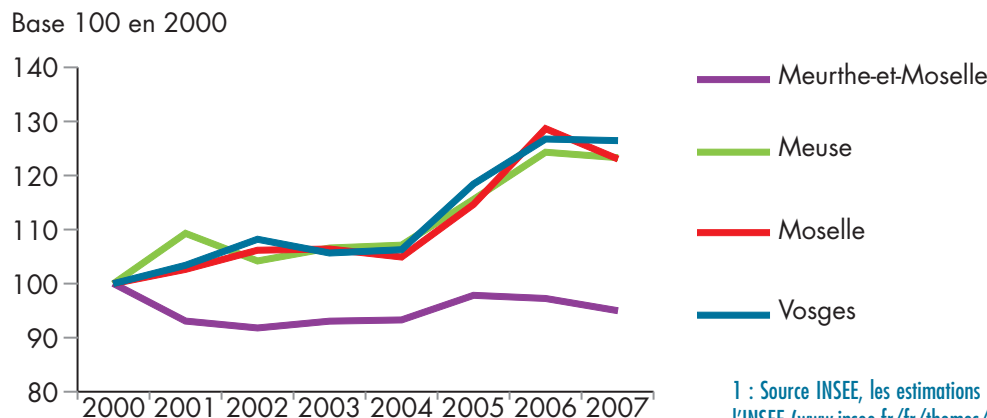
Evolution comparée de différentes populations



Sources :-
 • INSEE – Estimations localisées de population au 1^{er} janvier de l'année (1)
 • Marché du travail – DEFM au 31/12 de l'année
 • Rectorat de l'académie Nancy-Metz – Base académique des élèves
 • Missions locales et PAIO de Lorraine – Parcours 2 de 2000 à 2003 et Entrepôt régional Parcours 3 à partir de 2004.

Graphique 2

L'évolution des jeunes en contact avec le réseau des missions locales et PAIO depuis 2000 en base 100

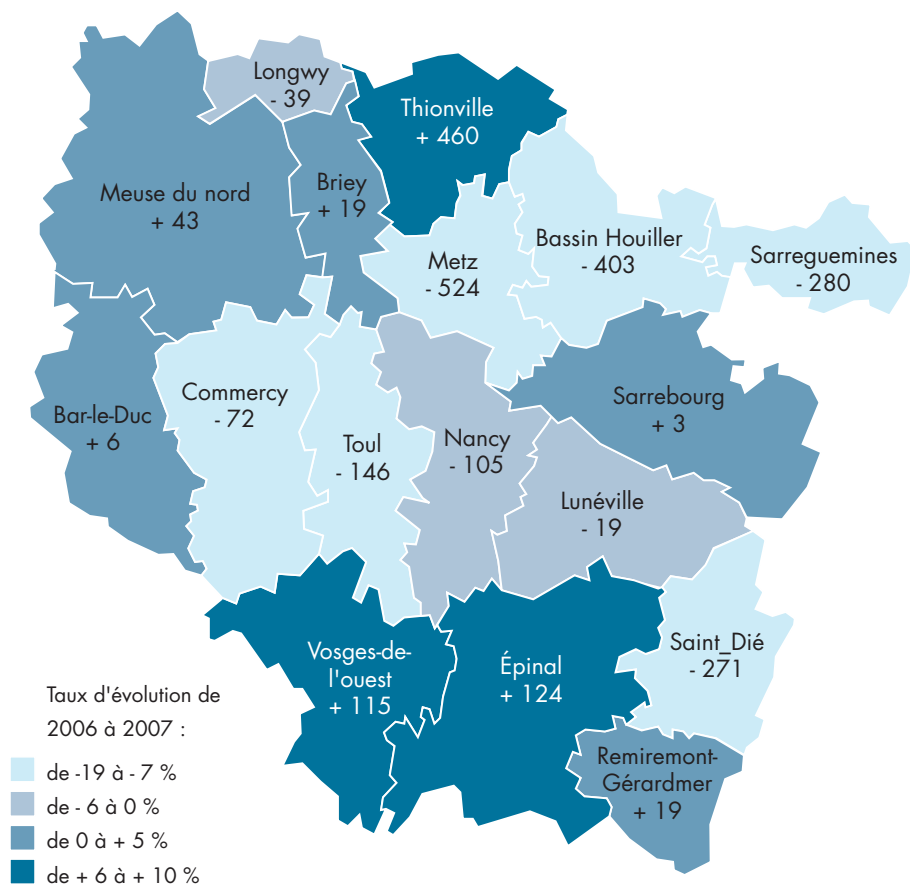


Source : Missions locales et PAIO – Parcours 2 de 2000 à 2003 et Entrepôt régional Parcours 3 à partir de 2004.

1 : Source INSEE, les estimations localisées de population (ELP) sur le site internet de l'INSEE (www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=estim-pop). 2006 est la dernière année disponible.

Carte 1

Évolution du nombre de jeunes en contact de 2006 à 2007 par zones d'emploi



Le chiffre indiqué représente la différence d'effectifs entre 2006 et 2007

En Lorraine, la population en contact avec le réseau des Missions locales et PAIO a diminué de 2,8 % entre 2006 et 2007, soit 1 070 personnes en moins.

🔗 Dans la zone d'emploi de Commercy, le nombre de jeunes en contact a diminué de 11,2 % par rapport à 2006, soit de 72 jeunes.

Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3*

Agence et réseau, des interlocuteurs spécifiques et complémentaires

Depuis 2004, les effectifs de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans ont amorcé une baisse à l'instar de ce qui se passe pour l'ensemble des demandeurs d'emploi plus âgés. L'agence pour l'emploi et l'ASSEDIC sont à l'origine d'un contact sur quatre (25,5 %) en 2007, soit 2 points de plus par rapport à l'année 2006 et 4 par rapport à 2005. Le partenariat avec l'Agence renforce en effet le suivi des jeunes. Mais tous les jeunes demandeurs d'emploi ne se dirigent pas forcément vers l'ANPE, en particulier lorsqu'ils n'ont pas travaillé assez longtemps pour ouvrir droit à l'allocation chômage. Par ailleurs, le caractère mono-spécifique de l'Agence les conduit à privilégier le contact avec le réseau d'accueil, qui peut leur proposer un large éventail de services et surtout les mettre en oeuvre de manière personnalisée en fonction des besoins.

D'importantes disparités géographiques

La Moselle est le département qui contribue le plus à la baisse de fréquentation du réseau de 2007, avec 744 jeunes en moins par rapport à l'année précédente (cf. graphique n°2). Au niveau des zones d'emploi, cette évolution varie de -19 % sur Saint-Dié et Sarreguemines à +10 % sur les Vosges de l'ouest et Thionville (cf. carte n°1), pas forcément dans le sens de l'évolution respective des effectifs de demandeurs d'emploi. Cette amplitude est liée à la démographie et à la conjoncture locale mais aussi aux besoins des jeunes qui varient en fonction des opportunités qui se présentent à eux.

Des ZUS aux CUCS, les quartiers populaires, une priorité

Le périmètre des ZUS, défini en 1996, a fait de ces zones de résidence très denses la cible privilégiée des dispositifs de certaines politiques d'emploi. Depuis décembre 2005, dans le cadre du Plan de cohésion sociale, des mesures spécifiques ont été adoptées pour renforcer propositions et accompagnement des jeunes de ces "quartiers sensibles".

Encadré 1**Le réseau des missions locales et PAIO**

En France, 489 missions locales et PAIO (Permanence d'Accueil, d'information et d'orientation) ainsi que leurs annexes et permanences d'accueil maillent le territoire national pour permettre à chaque jeune de recourir à leur aide en matière d'insertion sociale et professionnelle. En Lorraine aujourd'hui 20 structures sont implantées sur le territoire, contre 21 en 2006 :

Les Missions locales

- des Pays de Briey,
- du Bassin de Longwy,
- du Val de Lorraine et de Laxou (fusion des Missions locales de Pompey et de Pont-à-Mousson en 2003),
- du Lunévillois,
- du Grand Nancy (fusion partielle avec la Mission locale de Vandoeuvre, Neuves-Maisons, Dombasle en 2007),
- Terres de Lorraine (Toul, fusion partielle avec la Mission locale de Vandoeuvre, Neuves-Maisons, Dombasle en 2007),
- du Nord Meusien,
- du Sud Meusien,
- du Nord mosellan,
- de la Vallée de la Moselle et de l'Orne,
- de la Ville de Metz,
- du Bassin Houiller,
- de Moselle Centre (territoire de Saint-Avold),
- du Bassin de Sarreguemines,
- de Saint-Dié-des-Vosges.

Les PAIO

- de Metz campagne,
- de Sarrebourg-Château-Salins,
- de la Plaine des Vosges,
- du Bassin d'Épinal,
- des Vosges du Sud.

Définition des « jeunes en contact »

Tout jeune en rapport avec une Mission locale ou une PAIO est inscrit dans la base de données *Parcours 3* dans laquelle sont consignées les interventions des Conseillers dans le cadre des suivis individualisés et du traitement des demandes. Chaque contact significatif (participation à un entretien individuel, collectif, visite, échange par téléphone...) donne lieu à l'enregistrement dans le logiciel d'une actualité et des caractéristiques de ce contact (nature du service demandé, date, proposition faite par le Conseiller...). Nos observations concernent les jeunes ayant eu un contact durant l'année 2007.

La série de données initiée en 2000

Les indicateurs statistiques sur les jeunes accueillis par le réseau d'accueil lorrain au 31 décembre 2007 sont disponibles sur notre site internet www.orefq.fr (un raccourci est disponible depuis l'éditorial). Les données sont produites pour les zones d'emploi, les départements et la région Lorraine, à l'identique chaque année, depuis 2000.

Encadré 2**Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)**

Dans le cadre de la Loi pour l'égalité des chances, la circulaire du 24 mai 2006 instituant les CUCS instaure une géographie hiérarchisée des quartiers en 3 catégories. Ce classement repose sur une méthodologie d'analyse des difficultés économiques et sociales des quartiers à partir des " IRIS " de l'INSEE (IRIS : îlots regroupés pour l'information statistique dont la population se situe entre 1 800 et 5 000 habitants et homogènes quant au type d'habitat. Rappelons que l'îlot est l'unité géographique de base du recensement). Les CUCS englobent les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones de redynamisation urbaine (ZRU) et les zones franches urbaines (ZFU) préexistantes⁽²⁾. En Lorraine, 22 CUCS sont définies : Agglomération de Longwy, Lunéville, Grand Nancy, Agglomération de Toul, Vallée de l'Ornain, Verdun, Communauté d'Agglomération Portes de France/Thionville, Guénange, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Moyeuvre-Grande, Metz, Woippy, Montigny-lès-Metz, Pays Naborien, Creutzwald, Forbach Portes-de-France, Hombourg-Haut/Farébersviller/Freyding-Merlebach, Sarreguemines, Sarrebourg, Épinal/Golbey/Chantraine, Remiremont et Saint-Dié.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, à l'échelle du territoire national sont mis en place des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) qui succèdent aux Contrats de ville de la politique de la ville. Les CUCS consistent en des projets de territoire en faveur des habitants des quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires afin d'harmoniser le développement des différents quartiers de la ville. Ce contrat tend à favoriser le partenariat entre l'Etat et les collectivités locales pour renforcer l'efficacité des actions mises en œuvre en faveur de la rénovation urbaine mais aussi de l'éducation, l'emploi et le développement économique, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance.

Les données que nous utilisons dans le présent bulletin ne permettent cependant pas d'appréhender les effets du zonage en CUCS sur l'observation de la situation des jeunes. Les statistiques au 31/12/2007 sont encore exprimées pour le périmètre des ZUS. De 1996 à 2007, les territoires lorrains englobés dans

2 : Quatre zones franches urbaines ont été définies en Lorraine sur la centaine existant en France :

- depuis décembre 1996 à Metz-Borny (Les Hauts de Blémont)
- depuis mars 2004, sur Metz-Woippy (Saint-Eloi, Prê Génie) et sur Nancy-Laxou-Maxéville-Vandoeuvre en 2 parties (Le Haut du Lièvre, les Aulnes, le Champ le Bœuf d'une part et les Nations d'autre part)
- depuis août 2006, à Berhen-lès-Forbach (La Cité).

Les entreprises qui s'implantent sur ces territoires bénéficient d'exonérations de charges fiscales et sociales pendant 5 ans.

les ZUS n'ont pas évolué. Comment interpréter alors la baisse de 12,1 % du nombre de jeunes résidents en ZUS qui sont en contact avec le réseau en 2007 dont la Moselle est en très grande partie à l'origine ? Les programmes de restructuration et de rénovation des grands quartiers peuvent avoir des répercussions sur la répartition de la population ; mis en place avec l'aide de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Ils concernent Metz-Borny avec son grand projet de ville (GPV) initié en 2001 et toujours en oeuvre en 2006, Woippy, Epinal, Saint-Dié-des-Vosges, Fameck et maintenant Behren-lès-Forbach, Forbach et Nancy. Les transformations des quartiers défavorisés où l'habitat s'est le plus dégradé peuvent conduire à déconcentrer la population afin de lui offrir des conditions de vie engageantes où l'avenir n'est pas forcément tracé d'avance.

De par son rayonnement, le réseau des structures d'accueil prend toute son importance pour repérer les difficultés locales et réduire les inégalités par la mise en place d'actions au plus près des besoins. Sa présence au coeur des quartiers difficiles facilite ce travail de terrain.

Toutefois, on constate des exceptions locales, sur les zones d'emploi de Toul et de Sarreguemines, la baisse de fréquentation des jeunes résidents de ZUS est moindre que celle des jeunes ne vivant pas en ZUS ; sur la zone d'emploi de Nancy, les jeunes habitants de ZUS en contact progressent de plus de 4 %.

Les facettes des jeunes en contact sur l'année 2007

La diminution de la population en contact concerne davantage les hommes, si bien que leur part dans la population en contact perd quasiment 1 point pour atteindre 48,8 %.

Les nouveaux inscrits en 2007 et les plus anciens (inscrits depuis 3 ans ou plus) ont diminué tandis que les jeunes ayant 1 à 2 ans d'ancienneté, c'est-à-dire inscrits en 2005 ou 2006, ont progressé.

Pour les femmes, le fait d'avoir un ou des enfants est un facteur qui accroît toujours significativement la durée du contact avec le réseau car les besoins sont plus grands ou plus durables. Ainsi, 30 % des femmes ayant des enfants fréquentent le réseau depuis plus au moins 3 ans (contre 20 % des femmes sans enfant). Cela dit, cette proportion des jeunes femmes ayant un ou plusieurs enfants et en contact depuis au moins 3 ans a diminué de 4 points en 2007.

Comme pour l'ensemble de la population, les jeunes en contact vivent de plus en plus le célibat : 83 % des femmes et 94 % des hommes sont célibataires en 2007.

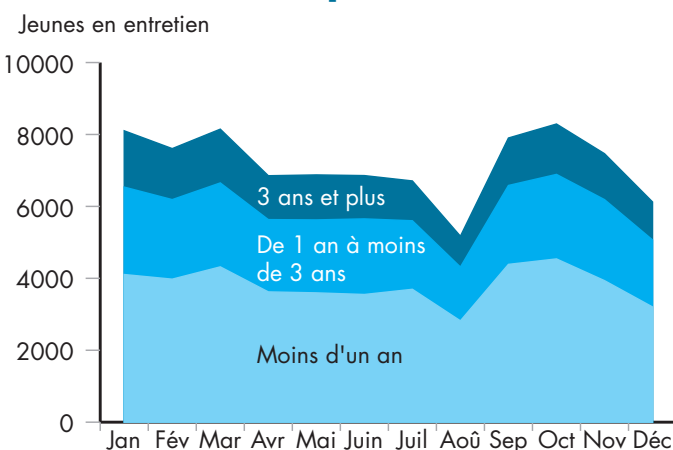
Par ailleurs, 3 150 jeunes en contact assument des responsabilités parentales. Ils représentent une proportion de 8,5 % du total des jeunes en contact (de même qu'en 2006). Plus de la moitié de ces jeunes parents sont célibataires. Pour autant, ces jeunes célibataires à responsabilité parentale ne vivent pas forcément seuls : 490 d'entre eux, soit 29 %, vivent dans leur propre famille. 1 000 autres jeunes parents célibataires occupent pour leur part un logement autonome. Enfin environ 180 personnes rencontrent un problème de logement précaire (foyer, hôtel ou autre), soit 11 % des célibataires avec enfants (cf. tableau n°1).

5 000 à 8 000 jeunes viennent en entretien chaque mois

Tous les mois, les structures d'accueil sont confrontées à des flux importants de demandes. Si on fait abstraction des mois d'août et de décembre, qui constituent des périodes de vacances, ce sont environ 12 900 entretiens qui sont réalisés par le réseau lorrain en moyenne chaque mois⁽³⁾. Ces entretiens concernent selon les mois entre 5 000 et 8 000 jeunes différents. En prenant comme référence une période plus longue de 5 mois d'affilée, ce sont entre 18 000 et 21 000 jeunes différents qui sont aux rendez-vous proposés par les conseillers.

Graphique 3

Les jeunes en entretien en 2007 selon l'ancienneté d'inscription



Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3*

3 : Mode de calcul : ensemble des entretiens individuels ou collectifs et des ateliers réalisés chaque mois, à l'exclusion des mois d'août et de décembre, rapporté à 10 mois.

La vitesse de réponse aux demandes des jeunes et la pertinence des solutions apportées aux problèmes posés sont déterminantes pour la dynamique d'insertion des jeunes. C'est pourquoi nous avons regardé comment se ventilent ces entretiens selon l'ancienneté de contact. En raison de légères variations mensuelles, 51 à 56 % des entretiens sont réalisés avec des jeunes qui ont moins d'un an d'ancienneté⁽⁴⁾. Cela représente un rythme moyen de 1,5 à 1,9 entretien par jeune par mois. La moyenne du nombre d'entretiens par mois pour les jeunes ayant au moins un an d'ancienneté est de 1,6 en 2007.

Cela dit, il reste une proportion de 9 % de jeunes qui, au 31 décembre 2007, sont en contact avec le réseau depuis au moins 5 années. Difficile de préjuger des motifs de ces relations durables : reflètent-elles une forme de relation sociale importante pour les jeunes avec des conseillers qui sont devenus des personnes de référence ou bien témoignent-elles de la persistance de problèmes irrésolus ?

Les jeunes dépendent beaucoup des transports collectifs

Une condition indispensable à l'insertion sociale et professionnelle est la mobilité. Le principal mode

de transport des jeunes en contact est le transport en commun ; près d'un jeune sur deux recourt au réseau des transports publics. Cette fréquentation est en progression continue depuis 2000 ; toutefois ce mode de transport attire davantage les femmes puisque 55 % des femmes en contact se déplacent ainsi contre 43 % des hommes et il reste l'apanage des grandes agglomérations. En zone rurale, l'automobile devient le principal mode de transport. Dans la zone d'emploi des Vosges de l'ouest, 42,1 % des jeunes d'au moins 18 ans utilisent la voiture personnelle ou familiale et seulement 6 % sont usagers des transports en commun. Sur l'ensemble de la Lorraine, les usagers de l'automobile représentent 30,5 % des jeunes en contact de 18 ans ou plus. Bien que la part des jeunes " sans moyen de locomotion " baisse en 2007, elle concerne toujours 9,4 % de la population en contact et 13 % des jeunes sans qualification (niveau de formation Vbis ou VI).

D'importantes inégalités géographiques existent sur ce plan. Le poids de ces jeunes qui n'ont pas d'autonomie de déplacement atteint 32 % dans la zone d'emploi des Vosges de l'ouest, 25 % sur l'ensemble du département de la Meuse et encore 20 % dans la zone d'emploi de Sarrebourg. Des mesures en faveur des déplacements spécifiques aux zones rurales ou excentrées peuvent être mises en place avec la volonté des collectivités locales.

Tableau 1

Principales caractéristiques des jeunes en contact en 2007 et écarts selon le lieu de résidence (ZUS/hors ZUS)

2006	2007	Principales caractéristiques des jeunes en contact	2007	
			ZUS	hors ZUS
38 052	36 982	Nombre de jeunes en contact	6 499	30 483
100,0	100,0-	poids (%)	17,6	82,4
50,0	51,1	% femmes	48,0	51,8
71,3	69,2	% vivant chez les parents ou en famille	77,1	69,3
9,8	9,4	% sans moyen de locomotion	5,7	10,1
47,9	49,3	% usagers des transports en commun	63,5	46,3
36,9	36,4	% permis B chez les 18 ans et plus	32,1	37,4
8,5	8,5	% ayant enfant ou plusieurs enfants	10,9	8,0
88,0	88,3	% célibataires	87,4	88,4
48,4	54,0	% niveau Vbis ou VI au 31 décembre 2007	62,8	52,1
26,7	27,4-	% sortis du système scolaire depuis moins de 6 mois	31,1	25,5
20,2	20,8-	% sortis du système scolaire depuis 6 à 11 mois	21,0	20,6
35,0	45,2	% bénéficiaires du CIVIS	49,9	44,2

Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3*

4 : Attention au rapprochement entre statistiques en flux et statistiques établies au dernier jour de l'année. Au 31 décembre 2007, les inscrits de moins d'un an représentent 36 % de la population en contact. Dans le graphique n° 3, nous avons calculé l'ancienneté mois par mois à partir de la date anniversaire du premier accueil.

Cela semble porter ses fruits sur les zones d'emploi de Saint-Dié, Briey, Longwy et Sarreguemines où l'absence de mobilité a fortement baissé grâce non seulement aux transports collectifs classiques mais aussi à la mise en oeuvre de multiples solutions ingénieuses : taxis sociaux, minibus, systèmes de covoiturage ou de location de mobylettes, etc. qui permettent provisoirement aux personnes qui n'accèdent pas aux transports en commun de se déplacer pour un coût modique.

20 000 jeunes lorrains en contact n'ont aucun diplôme

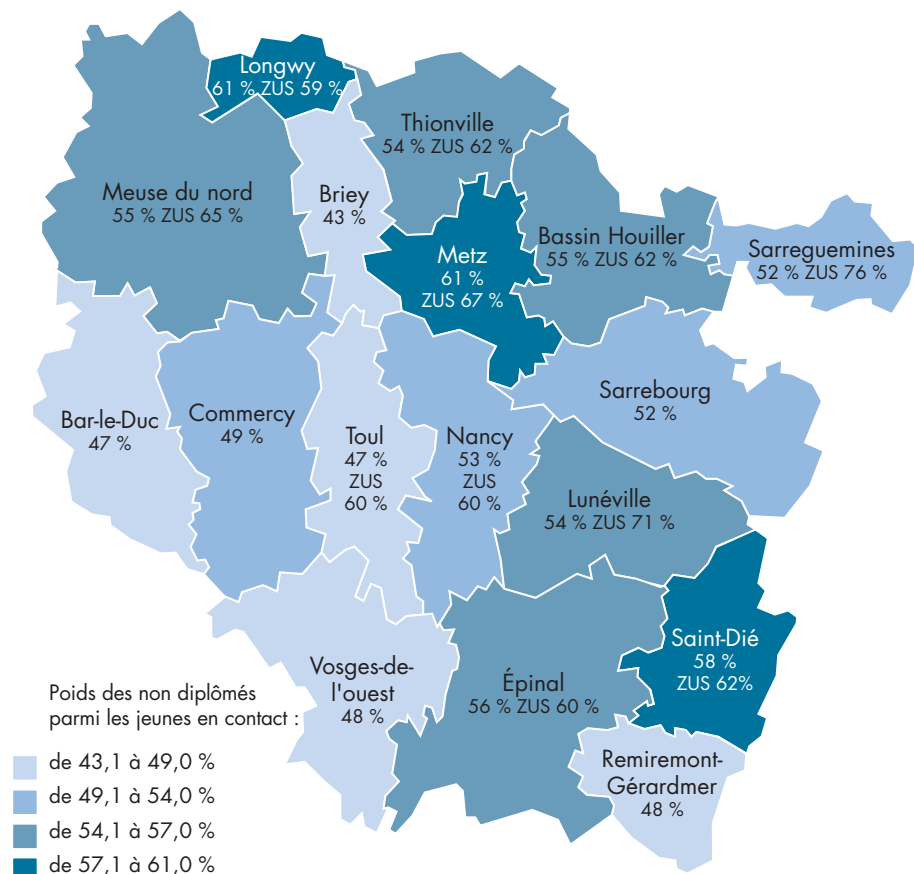
54 % des jeunes en contact, contre 48,4 % l'an passé, n'avaient pas validé de diplôme de niveau V ou plus au 31 décembre 2007, soit près de 20 000 jeunes. Cette différence n'est pas due à l'évolution de la structure des jeunes accueillis selon le diplôme mais à une amélioration de la qualité du renseignement dans le système d'information des missions locales ou PAIO. En effet, avec la mise en place de *Parcours 3*, la détention de diplôme(s)

est obligatoirement renseignée. Au moment où le diplôme devient une norme quasi-obligatoire pour se présenter à un employeur, son absence constitue un handicap difficile à porter, notamment en période de conjoncture défavorable, même si l'on peut se prévaloir de multiples expériences et compétences. Lorsque l'on zoome à l'échelle des zones d'emploi de la Lorraine, le poids des non diplômés est très variable : de 43 % dans la zone d'emploi de Briey à 61 % sur Longwy et Metz (cf. carte n°2). Pour les jeunes résidant en ZUS, quelle que soit la zone d'emploi considérée, le pourcentage de non diplômés est supérieur à 59 % et atteint même plus de 70 % dans les zones de Sarreguemines et de Lunéville.

Les institutions, conscientes de ce qu'un décrochage précoce du système éducatif compromet l'insertion professionnelle et le retour éventuel ultérieur à la formation, mettent en place progressivement des solutions de "rattrapage" des cas flagrants et connus d'échec (cf. encadré n°3). La prévention en amont des problèmes (bien avant la sortie de l'école) est une démarche fructueuse qui nécessite des moyens et des démarches pédagogiques appropriés. Le

Carte 2

Poids des non diplômés parmi l'ensemble des jeunes en contact et ceux qui résident en ZUS selon la zone d'emploi de résidence



En Lorraine, la proportion de "non-diplômés" parmi les jeunes en contact avec le réseau des Missions locales et PAIO est de 54 %. Dans les ZUS de Lorraine, ce poids est de 63 %.

👉 Dans la zone d'emploi de Meuse-du-Nord, la proportion de non-diplômés parmi les jeunes en contact est de 55 % ; ce poids atteint 65 % pour les résidents de ZUS.

Nota bene : ces valeurs ne sont pas assimilables aux taux de sortie sans qualification du système éducatif. Nous ne disposons pas de données récentes sur ce thème.

Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3*

soutien scolaire renforcé à la rentrée 2007 dès les premières années d'école peut corriger certaines difficultés d'apprentissage et d'expression. Dans les quartiers "populaires", les adultes-relais, institués par la politique de la ville depuis 2000 et chargés de réconcilier les habitants avec les institutions, peuvent tenir également ce rôle préventif

de façon complémentaire aux travailleurs sociaux, conseillers du réseau, équipes enseignantes et conseillers d'orientation... En aval de la sortie de l'école, l'amélioration de la prise en charge des jeunes sans qualification scolaire est directement liée à la capacité du territoire de mobiliser les réseaux locaux. Dans les

Encadré 3

La lutte contre l'échec scolaire

Depuis 1986, la Mission générale d'insertion (MGI ex-DIJEN) œuvre à réduire les sorties sans diplôme des établissements du second degré (prévention de la rupture scolaire, lutte contre l'illettrisme, actions de remobilisation et de formation personnalisées). Les jeunes en risque de décrochage et repérés par les acteurs de l'éducation se voient proposer l'élaboration d'un projet professionnel dans le cadre le Dispositif d'accompagnement vers l'insertion professionnelle (DAIP). Plus de 820 jeunes ont bénéficié de cette action dans les 4 départements en 2007-2008. Un module anti-décrochage et une plateforme de remédiation sont également expérimentés en Meurthe-et-Moselle. Outre ces actions qui tentent de maintenir les jeunes « décrocheurs » dans le circuit de la formation initiale, des formations qualifiantes sont mises en place et s'adressent aux jeunes de plus de 16 ans, diplômés ou non, sortis depuis moins d'un an du système éducatif. D'une durée maximale d'un an, elles sont organisées en alternance et prennent différentes formes : des parcours adaptés tels que BEP ou Bac Pro en 1 an, Itinéraire d'accès personnalisé à la qualification (ITAQ), Module de repréparation à l'examen par alternance (MOREA) qui propose aux jeunes ayant échoué à l'examen la possibilité de préparer à nouveau celui-ci sans pour autant redoubler la classe de terminale. Ces actions de formation sont organisées en lien avec les entreprises, les administrations, les conseils régionaux. 190 jeunes en ont bénéficié en 2007-2008 en Lorraine.

L'École de la deuxième chance

Ce dispositif innovant était déjà préfiguré dans le cadre du livre blanc de la commission européenne présenté par Édith Cresson en 1995. Une quarantaine d'« E2C » sont en fonctionnement actuellement réparties sur le territoire national avec une plus forte concentration en Champagne-Ardenne et Lorraine. Les premières E2C ont été conçues en France en 2004. 6 ont été créées progressivement en Lorraine : la première en janvier 2006 à Nancy (54) puis en octobre à Woippy (57) et en décembre à Bar-le-Duc (55), en janvier 2007 à Saint-Dié-des-Vosges (88) et en novembre à Longwy (54) et en 2008 à Epinal (88). 2 autres sont en projet à Forbach et Thionville. Ces écoles sont portées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle et ouvertes par des organismes de formation qualifiants et des CFA. Les entreprises sont associées à la démarche car elles sont étroitement impliquées dans l'accompagnement des jeunes. Elles s'y engagent en signant une charte de partenariat. L'E2C propose aux jeunes de 16 à 26 ans sans qualification, sortis depuis au moins 6 mois du système scolaire, une formation en alternance pour construire un parcours réaliste en tenant compte des compétences et du projet individuel. La formation est modulable. Sa durée est de 26 semaines en moyenne.

En Lorraine, 89 jeunes sont sortis de ce dispositif en 2006 et 279 en 2007. Ils sont suivis individuellement pendant deux ans après leur sortie. En 2007, 51 % des jeunes sortis (141 personnes) se sont vu ouvrir une porte sur l'emploi ou la formation. Parmi eux, 38 % ont conclu un contrat de travail (mais dans 3 cas sur 5, ce contrat est d'une durée déterminée de moins de 6 mois ou une mission intérimaire), 33 % sont en formation qualifiante ou diplômante, 21 % en contrat en alternance et 8 % sont en emploi aidé. Les principaux secteurs d'activité des entreprises accueillantes actuellement sont par ordre d'importance : la distribution, le commerce-vente, l'hôtellerie-restauration, les services à la personne, le BTP, l'industrie et l'agriculture.

Autre initiative

A l'initiative du PDITH des Vosges (programme départemental pour l'insertion des travailleurs handicapés), de la mission locale de Saint-dié-des-Vosges et de la PAIO du bassin d'EPINAL, des actions de formation « Bataille pour l'emploi » destinées à tout public sans qualification de moins de 26 ans, ont été mises en place avec l'École de reconversion professionnelle de Metz (ERP), école affiliée à l'Office national des anciens combattants. Une quinzaine de jeunes est sortie de la première promotion à Epinal en 2006 en signant des contrats d'accompagnement dans l'emploi, des contrats d'apprentissage, de professionnalisation ou des contrats de droit commun. La seconde session va démarrer à Saint-Dié-des-Vosges dans le but de permettre à une quinzaine de jeunes d'intégrer des administrations locales avec lesquelles des profils de postes ont d'ores et déjà été esquissés.

zones d'emploi de Saint-Dié, Lunéville ou du Bassin houiller par exemple, les collaborations entre les professionnels de la Mission générale d'insertion de l'Education nationale et les missions locales a permis un meilleur suivi des jeunes. Il est possible d'ailleurs que le taux élevé de jeunes non diplômés parmi les jeunes en contact sur ces territoires en soit le reflet.

Les bénéficiaires du CIVIS renforcé sont plus nombreux qu'en 2006

Différents dispositifs de politique d'emploi ciblent de façon spécifique les jeunes non diplômés. En premier lieu vient le Contrat d'insertion dans la vie sociale, le CIVIS (cf. encadré n°4).

Environ 7 900 jeunes sont dans le dispositif CIVIS renforcé en Lorraine en 2007, soit 40 % du public du réseau qui pourrait potentiellement en bénéficier. On constate des disparités territoriales puisque le taux de couverture varie selon la zone d'emploi de résidence des jeunes de 29 % sur Briey et Thionville à 52 % sur Saint-Dié-des-Vosges (cf. tableau n°2). Toutefois les bénéficiaires du CIVIS renforcé sont

Tableau 2

L'accès des jeunes en contact aux contrats en alternance

	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Nombre de jeunes non diplômés en contact au 31/12/2007	6 429	1 459	9 122	2 964	19 974
Poids des non diplômés parmi les jeunes en contact (%)	52,6	51,6	55,7	53,3	54,0
Nombre de jeunes en CIVIS renforcé en 2007	2 347	588	3 631	1 360	7 926
Part des non diplômés en contact qui accèdent au CIVIS renforcé (%)	36,5	40,3	39,8	45,9	39,7
Nombre de jeunes en contact non diplômés ayant bénéficié d'un Contrat de professionnalisation depuis leur entrée dans le réseau	122	34	140	58	354
Part des non diplômés en contact qui accèdent au Contrat de professionnalisation (%)	1,9	2,3	1,5	2,0	1,8
Nombre de jeunes en contact non diplômés ayant bénéficié d'un Contrat d'apprentissage depuis leur entrée dans le réseau	502	153	487	183	1 325
Part des non diplômés en contact qui accèdent au Contrat d'apprentissage (%)	7,8	10,5	5,3	6,2	6,6

Source : Missions locales et PAIO de Lorraine, Entrepôt régional *Parcours 3*

Encadré 4

Créé en avril 2005 dans le cadre du Plan de cohésion sociale, le " contrat d'insertion dans la vie sociale " (CIVIS) est mis en oeuvre par le réseau des Missions locales et PAIO. Il poursuit l'objectif de mener les jeunes à un emploi « durable » : CDI, CDD d'une durée de plus de 6 mois ou contrat en alternance, contrat d'insertion-revenu minimum d'activité de plus de 6 mois.

Le CIVIS renforcé s'adresse aux jeunes de niveau Vbis et VI et, depuis le 15 juin 2006, aux niveaux V sans diplôme professionnel. Il consiste en un accompagnement individualisé et renforcé. La fréquence des entretiens avec le conseiller est hebdomadaire les 3 premiers mois puis mensuelle. Le CIVIS des jeunes de niveau Vbis ou VI se renouvelle autant de fois que nécessaire, si le jeune le souhaite. Le CIVIS des jeunes ayant le niveau V et plus ne peut être renouvelé qu'une fois (le suivi de ces jeunes dans CIVIS dure donc au maximum 2 ans). En cas de succès du programme, c'est-à-dire après l'accès à un emploi « durable », l'accompagnement par le référent pourra se poursuivre pendant un an.

La loi sur l'accès des jeunes à la vie active adoptée le 21 avril 2006 et officiellement lancée le 6 juillet 2006, prévoit pour les employeurs qui embauchent un jeune en CIVIS, une aide financière de 400 euros par mois la première année et de 200 euros la seconde pour un contrat à temps plein. Cette aide peut se cumuler avec l'exonération de la cotisation d'allocations familiales et la réduction des cotisations patronales de sécurité sociale instituée depuis le 1er juillet 2003.

De plus, la loi renforce aussi l'accompagnement des titulaires d'un CIVIS en proposant des " Parcours d'accès à la vie active " (PAVA). Chaque jeune accompagné est suivi par un référent qui le guide dans ses actions de formation, de recherche d'emploi ou même de création d'entreprise. L'AFPA, qui met en oeuvre le PAVA pour le compte de l'Etat, conduit en direct des prestations d'orientation et de découverte des métiers connaissant des difficultés de recrutement.

plus nombreux qu'en 2006 (on en comptait 6 100). En 2007, 20 % des bénéficiaires résident en ZUS.

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation et PACTE en nombre insuffisant pour le public des ML et PAIO

Les différentes mesures d'aide à l'emploi privilégient souvent les jeunes sans qualification. Mais seuls les contrats d'apprentissage et de professionnalisation poursuivent systématiquement l'objectif d'amener le jeune à une qualification reconnue.

Nous ne disposons pas de données sur l'ensemble des contrats en alternance signés en Lorraine. En revanche, il est possible de connaître le nombre de jeunes en contact avec les ML et PAIO qui accèdent aux différentes mesures. A peine 2 jeunes non diplômés sur 30 (6,6 %, soient 1 325 jeunes) ont déjà bénéficié d'un contrat d'apprentissage et moins d'un sur 50 d'un contrat de professionnalisation (1,8 %, soient 354 jeunes). Le taux d'accès des jeunes en contact aux contrats d'apprentissage varie selon les territoires de 4 % sur Sarreguemines et Thionville à 12 % sur Sarrebourg et 13 % en Meuse du Nord mais reste globalement très faible.

Les effectifs en contrat de professionnalisation sont trop petits pour un examen au niveau local. De toute évidence, les employeurs potentiels hésitent à recourir à ce type de contrat pour le public évoqué. L'accès des jeunes de faible niveau de qualification scolaire est guère meilleur dans un autre dispositif appelé PACTE (parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'Etat), qui n'est pas directement géré par le réseau des ML et PAIO. Ce dispositif a été créé en août 2005 pour permettre aux jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou qualification professionnelle d'accéder à des emplois de catégorie C de la fonction publique. Au terme d'une formation en alternance d'une durée d'un à deux ans, les bénéficiaires doivent être titularisés. Avec seulement 22 contrats signés au total en Lorraine en 2007, cette mesure apparaît comme très marginale dans la batterie des outils d'insertion.

Le diplôme facilite l'accès à l'emploi mais ne garantit pas sa stabilité, ni sa qualité

48 % des jeunes non diplômés en contact avec le réseau en 2007 n'ont jamais connu de situation d'emploi (contre 37 % pour les jeunes qualifiés). Ceux qui ont eu accès à une position professionnelle l'ont souvent fait par le biais du travail temporaire. C'est le cas de 25,5 % des jeunes non diplômés et de 30 % des jeunes titulaires d'au moins un diplôme

de niveau V. Ces valeurs sont à resituer dans des données de cadrage. En moyenne, en Lorraine, 36 % des Equivalents temps plein réalisés en mission intérimaire de septembre 2006 à décembre 2007 concernent les moins de 26 ans.

Enfin, à peine 9 % des jeunes non diplômés en contact avec le réseau ont obtenu un CDI à temps plein contre 13 % pour les jeunes diplômés.

En ce qui concerne l'accès aux emplois aidés des jeunes non diplômés, il est très inégal selon les mesures considérées : dérisoire pour le Contrat d'avenir (CAV) et le Contrat Initiative Emploi (CIE) ; plus significatif pour le Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) (cf. tableau n°3). Etant donné que le CAV est centré sur les bénéficiaires des minima sociaux, peu de jeunes y accèdent. Le CAE ne s'adresse pas spécialement aux jeunes mais à toute personne sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Dans des ateliers et chantiers d'insertion, elle est accueillie avec un encadrement privilégié. D'une durée minimale de 6 mois et renouvelable 2 fois dans la limite de 24 mois, il ne concerne que les établissements employeurs du secteur non marchand. Il appartient aux acteurs locaux (essentiellement les services déconcentrés du ministère de l'emploi et l'ANPE) d'effectuer un ciblage précis du public, en fonction de la situation du marché du travail local et des employeurs potentiels. Les disparités locales d'accès à la mesure CAE reflètent aussi les différences d'engagement des collectivités locales qui financent au travers les chantiers d'insertion.

En 2007 en Lorraine, sur 1 800 jeunes de moins de 26 ans sans diplôme signataires d'un CAE, 600 étaient connus du réseau. Nous ne disposons pas des informations sur le devenir de ces jeunes signataires à l'issue de leur contrat aidé, ni même sur le fait qu'ils aient ou non acquis une qualification au cours de leur activité. En tout état de cause, la durée maximale possible d'emploi (en dehors de toute pérennisation de l'emploi sur fond propres) est de 24 mois.

Tableau 3**L'accès des jeunes aux contrats aidés de droit commun**

	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Nombre total de CAE en 2007	3 686	913	4 467	1 801	10 867
Nombre des moins de 26 ans non diplômés ayant accès au CAE en 2007	658	84	865	198	1 805
Part des moins de 26 ans non diplômés dans l'accès au CAE en 2007 (%)	17,9	9,2	19,4	11,0	16,6
Nombre total de CAV en 2007	2 145	463	3 148	1 448	7 204
Nombre des moins de 26 ans non diplômés ayant accès au CAV en 2007	75	9	123	56	263
Part des moins de 26 ans non diplômés dans l'accès au CAV en 2007 (%)	3,5	1,9	3,9	3,9	3,7
Nombre total de CIE en 2007	414	99	418	251	1 182
Nombre des moins de 26 ans non diplômés ayant accès au CIE en 2007	8	s.	11	s.	24
Part des moins de 26 ans non diplômés dans l'accès au CIE en 2007 (%)	1,9	1,0	2,6	1,6	2,0

Source : CNASEA - DARES

Agir ensemble, localement, en amont et en aval

Si l'on considère le nombre de jeunes en contact avec le réseau d'accueil des missions locales et PAIO comme un baromètre des difficultés des jeunes, la tendance à la baisse de 2007 pourrait être interprétée comme un signe d'amélioration ponctuel de leur situation.

Les efforts pour minorer des écueils auxquels les jeunes peuvent être confrontés avec, en premier lieu, la lutte contre l'échec scolaire, commencent peut-être à porter leurs fruits. Mais c'est aussi la prise en charge des jeunes après leur échec scolaire qui évolue. La coopération entre Mission générale d'insertion de l'Education nationale et réseau des Missions locales et PAIO s'intensifie au fil des ans. Des moyens sont mobilisés collectivement pour permettre aux jeunes les plus en difficulté d'accéder à une qualification reconnue qui leur ouvrira certaines portes sur le marché du travail. De même, la coopération grandissante entre l'ANPE, les Missions locales et PAIO, et l'AFPA, et entre ces institutions et d'autres réseaux d'acteurs de la sphère productive marchande apporte des solutions efficaces. Cette complémentarité recherchée apparaît comme le gage d'une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Pour en savoir plus...

- CERC, "Un devoir national : l'insertion des jeunes sans diplôme", Rapport n°9, La Documentation française, juin 2008

Le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale s'est attaché à mieux connaître ces jeunes et leur parcours professionnel. Il analyse les causes de leur échec scolaire et leurs difficultés d'insertion professionnelle. Le rapport mentionne les dispositifs destinés à ce public.

- *Premières informations*, "Le contrat d'insertion dans la vie active", n°29-3, juillet 2008

- Informations sur toutes les CUCS et sur les engagements pris quartier par quartier disponibles sur le site Internet suivant : <http://sig.ville.gouv.fr/Territoire/41/pageHome>

- Données statistiques sur les CUCS en ligne : <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/duicq/region.asp?reg=41>

- CES, "Avis sur l'emploi des jeunes des quartiers populaires", juillet 2008.

Le Village de la formation, des métiers et de l'emploi se tiendra les 25 et 26 octobre 2008 à Nancy

Le Village de la formation, des métiers et de l'emploi ouvre cette année ses portes à Nancy au Parc des Expositions - Hall A, de 9h00 à 18h00 sans interruption (entrée libre). Demandeurs d'emplois, salariés, scolaires, étudiants, responsables d'entreprises, etc., auront 2 jours pour découvrir métiers, formations, conseils et offres d'emplois. Des dizaines de démonstrations de métiers rythmeront la vie de ce Village qui vise à offrir aux visiteurs des informations sur :

- la formation tout au long de la vie (orientation, réorientation, insertion, reconversion, transition, environnement de la formation : juridique, financement, etc.),
- la réalité des filières, des nouvelles compétences, des métiers de demain et des métiers "en tension" en Lorraine,
- des offres d'emploi en lien direct avec les entreprises et les professionnels de l'emploi.

17 quartiers composeront ce village, dont 15 représentant une filière professionnelle :

- Agriculture/Agroalimentaire/Forêt
- Armées/Prévention/Sécurité
- Artisanat/Métiers d'art/Culture
- BTP
- Commerce/Grande distribution/Banque/Assurance/Immobilier
- Droit/Justice
- Environnement
- Gestion/Services administratifs/Informatique
- Industrie
- Métiers de la formation et de l'enseignement
- Propreté et services associés
- Restauration/hôtellerie
- Sanitaire/Social/Services à la personne
- Sports/Loisirs/Animation
- Transports/Logistique
- Carrefour Information/Conseil
- Quartier « Emploi ».

Pour en savoir plus : portail Inffolor à l'adresse suivante : http://www.inffolor.org/reussir_lorraine/

Le salon Oriaction aura lieu les 20, 21 et 22 novembre 2008 à Nancy

Ce rendez-vous bien connu des élèves et étudiants permet chaque année aux établissements de formation supérieure en Lorraine (Lycées, CPGE, IUT, Universités, écoles d'ingénieurs, écoles d'agriculture, de droit, de commerce, d'art et de communication), chambres des métiers, entreprises, institutions, associations et prestataires de services à destination des futurs bacheliers d'informer sur les formations et les métiers post-bac.

Ce salon régional, le 19ème du genre, constitue une occasion intéressante de rencontre et d'exploration de l'enseignement supérieur.

- 6 500 m²
- 18 000 visiteurs attendus sur 3 jours
- 230 exposants
- 1 300 formations présentées
- 120 professionnels qui peuvent apporter un témoignage sur leur métier au quotidien
- 100 Conseillers d'Orientation Psychologues.

Cette année, Oriaction est aux couleurs de l'Europe. Des conférences auront lieu tous les jours à 10h, 14h et 15h sur les thèmes suivants :

- Jeudi : préparer en même temps les diplômes de 2 ou 3 pays différents
- Vendredi : toutes les bonnes questions avant de partir à l'étranger
- Samedi : travailler à l'étranger

A partir des témoignages de professionnels évoluant dans des contextes différents et de l'aide de conseillers d'orientation psychologues, les visiteurs peuvent commencer à réfléchir à la meilleure stratégie scolaire eu égard aux professions visées.

Pour en savoir plus : portail de l'ONISEP Lorraine à l'adresse suivante : <http://www.oriacion.com>



OREFQ

**Observatoire Régional de l'Emploi,
de la Formation et des Qualifications**

Centre d'Affaires Libération • 4, rue de la Foucotte • 54000 Nancy
Tél. : 03 83 98 37 37 • Fax : 03 83 98 98 78
Site web : www.orefq.fr